

Saint-Nazaire. Surmortalité due aux cancers : une étude de zone avant l'étude épidémiologique

Faut-il lancer une étude épidémiologique après la surmortalité due aux cancers dans l'agglomération de Saint-Nazaire ? Une étude de zone va être menée au préalable.

Par [Simon Mauviel](#) Publié le 12 Oct 20 à 18:16



Les élus locaux réclament une étude épidémiologique dans le bassin de Saint-Nazaire (©DR)

Dans la région de **Saint-Nazaire** (Loire-Atlantique), on meurt plus qu'ailleurs du **cancer**.

En septembre 2019, l'**Agence régionale de santé (ARS)** avait publié [un rapport alarmant sur les chiffres de surmortalité, supérieurs de 28 % à la moyenne nationale pour les personnes de moins de 65 ans.](#)

Depuis un an, associations environnementales et élus locaux ne cessent de réclamer une étude épidémiologique. Le tabac et l'alcool sont deux raisons avancées à cet état de santé dégradé sur le bassin.

Mais quid de la qualité de l'air, du trafic routier, des rejets industriels ? La population attend des réponses.

Premières réponses en 2021

Le sous-préfet de Saint-Nazaire, Michel Bergue, a invité vendredi 9 octobre, élus, associations et représentants d'entreprises à une réunion en compagnie de l'ARS pour présenter les propositions de l'État.

« Santé Publique France a été saisie pour savoir s'il est possible et pertinent de conduire une étude épidémiologique. »

L'agence nationale de santé rendra ses premiers résultats au premier trimestre 2021.

Mais Lisa King, responsable de [Santé publique France Pays de la Loire](#), préfère être prudente. « Une étude épidémiologique, ce n'est pas une baguette magique. Il faut de la patience et cela ne peut pas permettre de démontrer une relation causale (entre une pollution et un cancer, Ndlr) ».

À lire aussi

- [Saint-Nazaire : cliniques et hôpital créent un numéro unique pour le cancer du sein](#)

Evaluer l'impact environnemental

En attendant, le représentant de l'État a déjà annoncé le lancement d'une étude de zone pour mieux évaluer l'impact environnemental des milieux pouvant exposer la population à un risque sanitaire.

Elle sera pilotée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

« Il s'agira d'abord d'identifier l'ensemble des émissions de carbone dans l'air, toutes origines confondues : chauffage au bois, trafic routier, industrie, agriculture. »

Koulm Dubus chef du service risques naturels et technologiques à la Dreal

Il faudra après passer par une phase de modélisation qui déterminera quelles sont les zones les plus impactées. Une campagne de mesures complémentaires permettra ensuite de définir si les risques sont acceptables ou non.

Vous l'aurez compris, ce sera long. « Il faudra sans doute plusieurs années », confirme Koulm Dubus.

À lire aussi

- [Région de Saint-Nazaire : les élus locaux insistent pour avoir une étude sur la santé des habitants](#)

Renforcer la prévention

Un travail de longue haleine qui incite les pouvoirs publics à ne pas rester inactifs.

Depuis le début de l'année 2020, les industriels du bassin se retrouvent sous surveillance renforcée et sont invités à réduire leurs émissions. En parallèle, l'ARS va accroître les actions de prévention pour mieux repérer, diagnostiquer et prendre en charge les cancers.

Un plan d'actions sera déployé d'ici la fin de l'année, notamment pour améliorer l'accès aux soins dentaires et aux trois dépistages organisés (cancer du sein, colorectal et du col de l'utérus).

Pour prévenir les addictions, plusieurs démarches vont par ailleurs être entreprises.

Objectifs ? Accompagner davantage les jeunes en rupture de lien social et former les professionnels de santé à l'addictologie.